



La politique étrangère du Canada et la consolidation de la paix

Rapport de Victoria

Le contexte

La réunion en Colombie-Britannique du Forum national sur la consolidation de la paix a eu lieu le 26 octobre 1996 à Victoria et a rassemblé des représentants de diverses disciplines provenant de toutes les régions de la province. Il tentait d'inciter les citoyens à participer à un processus consultatif ouvert. L'objectif visé consistait à proposer au Ministre et au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international des options stratégiques concernant la consolidation de la paix.

Dans une conjoncture internationale qui présente de nouvelles difficultés (la prolifération des conflits à l'intérieur des États plutôt qu'entre les États), il faut chercher de nouvelles façons de relever ces défis. Au fil de l'évolution de la conjoncture politique internationale, l'idée de la consolidation de la paix est ressortie comme un processus qui, bien qu'associé à la longue tradition occidentale du maintien de la paix, vise un objectif différent. Les efforts déployés pour consolider la paix tentent de créer un cadre favorable au développement humain durable.

Dans cet esprit, les participants au Forum ont été réunis pour contribuer à la création de nouveaux mécanismes permettant de tenir compte des facteurs de plus en plus variés qui influent sur les conflits internationaux et les situations après les conflits.

Le présent rapport est divisé en deux parties. La première porte sur le processus d'élaboration des politiques, les enjeux et les tendances à cet égard, tandis que la seconde contient des résumés des travaux des trois groupes de discussion.

Le cadre des discussions

Afin de définir les paramètres du Forum, il fallait concevoir un cadre pour guider la discussion sans imposer de contraintes indues aux participants. Ces derniers ont donc été répartis en trois groupes chargés de discuter de trois questions distinctes mais reliées entre elles : les questions constitutionnelles et la fonction gouvernementale; la société civile; et la reconstruction. L'objectif visé consistait à exprimer des opinions et à fournir des options stratégiques au ministère des Affaires étrangères au sujet des activités de consolidation de la paix lancées et coordonnées par le Canada. Les questions suivantes ont été remises à chaque groupe pour guider les discussions :

1. quelles valeurs politiques et capacités institutionnelles (gouvernementales et non gouvernementales) du Canada constituent des atouts pour la consolidation de la paix;
2. devrions-nous faire porter le rôle de consolidation de la paix du Canada sur la prévention (avant les conflits), sur le maintien de la paix sur une base géographique ou sur la reconstruction après les conflits (reconstruction de la société civile);
3. quels mécanismes permettent le mieux de faire en sorte que les politiques et pratiques canadiennes en matière de consolidation de la paix soient cohérentes, coordonnées et appuient la capacité d'intervenir rapidement et de façon continue, souple et efficace;